



19, rue du Corps-Franc-Pommiès

46300 Gourdon
 05 65 32 50 32 / 06 26 25 04 31
 passe-mard-immobilier@outlook.fr
 www.passe-mard-immobilier.com

Honoraires ⁽¹⁾ (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020) exprimés en pourcentage (%) du prix net vendeur.

Prix du bien « net vendeur »	Honoraires TTC ⁽²⁾	Prix du bien « net vendeur »	Honoraires TTC ⁽²⁾
de 0 € à 29 999 €	15 %	de 130 000 € à 169 999 €	7,5 %
de 30 000 € à 49 999 €	14 %	de 170 000 € à 219 999 €	7 %
de 50 000 € à 69 999 €	11,5 %	de 220 000 € à 289 999 €	6,5 %
de 70 000 € à 99 999 €	10 %	≥ 290 000 €	6 %
de 100 000 € à 129 999 €	8,5 %		

⁽¹⁾ A la charge du ou des vendeurs ou du ou des acquéreurs, si mentionné tel quel dans le mandat (mandats signés en 2019).

⁽²⁾ Calculés selon le prix de vente.

Honoraires pour un dossier avis de valeur * : 220 € TTC. Un avis de valeur * oral, pour une mise en vente, est gratuit.

* Un avis de valeur tient compte du marché immobilier. Ce n'est en aucun cas une expertise.

Carte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 013646 / RCS CAHORS B 519 431 894

« Non détention de fonds » « Absence de garantie financière »

« L'agence immobilière Passemard Immobilier ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission ».